



COMMUNIQUE

N°011/C/C-NGO/SG/ST-026 DU 13 OCTOBRE 2026 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DAONO/C-NGO/SG/CIPM/2026 DU 26 AOUT 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (03) TROIS FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES NYAMOA, SERERE ET NDJAMTSOUROUNG DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : Ressources transférées du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2026.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (Autorité Contractante) communique que : Par Décision Municipale N°019/DM/C-NGO/SG/ST-026 du 13 Octobre 2026, les travaux objet du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

Désignation du projet	Lot	Entreprise	Montant THT En F CFA	Montant TTC En F CFA	Délai d'exécution	Décision
Construction de (03) trois forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans les localités Nyámoa, Seréré et Ndjamtouroung	Unique	STE KEMA SARL, B.P: 4686 Ydé, TEL. : 674 73 66 69	21 430 000 (Vingt un millions quatre cent trente mille) francs CFA	25 453 315 (vingt-cinq millions quatre cent cinquante-trois mille trois quinze) francs CFA	120 (cent vingt) jours calendaires	Adjudicataire

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les quinze (15) jours suivants la publication du présent communiqué, au Service Technique de la Mairie de NGORO pour la signature de la Lettre - Commande.

Ampliations :

- PREFET/MK/NTUI ;
- DDMAP/MK/NTUI ;
- DDEEMK/NTUI ;
- PRESIDENT/CIPM-NGO ;
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

Ngoro, le 13 Octobre 2026
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Nango Anne Marceline